



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/1258

Etablissement d'accueil des jeunes enfants Montbrillant - Réaménagement intérieur et mise en conformité - 19 rue professeur Sisley à Lyon 3e - Opération n° 03279022 - Lancement de l'opération et affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2021-1, programme n° 20002

Direction de la Construction

Rapporteur : M. GODINOT Sylvain

SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 23 NOVEMBRE 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 10 NOVEMBRE 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 26 NOVEMBRE 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. CHEVALIER (pouvoir à M. SOUVESTRE), Mme GOUST (pouvoir à Mme DELAUNAY), M. BLACHE (pouvoir à Mme CROIZIER), M. HERNANDEZ (pouvoir à M. LEVY), Mme FERRARI (pouvoir à Mme PALOMINO)

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/1258 - ETABLISSEMENT D'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS MONTBRILLANT - REAMENAGEMENT INTERIEUR ET MISE EN CONFORMITE - 19 RUE PROFESSEUR SISLEY A LYON 3E - OPERATION N° 03279022 - LANCEMENT DE L'OPERATION ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME N° 2021-1, PROGRAMME N° 20002 (DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 18 octobre 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2021/584 des 25 et 26 mars 2021, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « EAJE Montbrillant – travaux de conservation et d'amélioration »

Par délibération n° 2021/3084 du 18 novembre 2021, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle n° 2021-1, programme n° 20002 « Conservation du Patrimoine Enfance 2021-2026 ».

L'établissement d'accueil des jeunes enfants (EAJE) Montbrillant, construit en 1991 en rez-de-chaussée d'un immeuble de logements, était initialement une crèche/halte-garderie comprenant 2 sections. Les aménagements de l'époque ne correspondent plus à ce jour au mode de fonctionnement d'un établissement d'accueil des jeunes enfants.

La distribution des espaces n'est plus adaptée et certaines fonctions sont exercées dans des conditions impropres à cette activité : passage par la salle de change pour l'accès à l'espace vie des grands, éloignement de la biberonnerie par rapport à la salle des bébés, espace d'accueil des moyens implanté dans une zone sans éclairage naturel, accès à l'espace extérieur par une porte débouchant directement sur la voie d'accès des véhicules au parking de l'immeuble ...

L'ensemble de l'établissement est par ailleurs vétuste et source de nombreux inconforts thermiques.

Le réaménagement des locaux nécessite la redistribution complète des espaces, l'amélioration de l'accessibilité, du confort thermique et des ambiances intérieures, en maintenant une capacité d'accueil de 36 places.

Le coût prévisionnel de l'opération est estimé au stade des études préliminaires à 600 000 euros TTC dans le cadre d'une reprise partielle (hors désamiantage éventuel et hors mobilier). Ce montant sera précisé en phase avant-projet définitif (APD) lors des études de maîtrise d'œuvre.

Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2021-1, programme n° 20002.

La maîtrise d'œuvre sera assurée par la direction de la construction.

Vu les délibérations n° 2021/584 des 25 et 26 mars 2021 et n° 2021/3084 du 18 novembre 2021 ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu l'avis du Conseil du 3^e arrondissement ;

Oùï l'avis de la commission Transition écologique - Mobilités ;

DELIBERE

- 1- Le lancement de l'opération n° 03279022 « EAJE Montbrillant – réaménagement intérieur et mise en conformité » est approuvé. L'opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2021-1, programme n° 20002.
- 2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses en résultant seront financées à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon – programme n° 20002, AP n° 2021-1, opération n° 03279022, et imputées aux chapitres 20, 23 et autres, fonction 4221, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas de chantier ou autres pouvant survenir :

- 2021 :	150 000 €;
- 2022 :	200 000 €;
- 2023 :	250 000 €
- 3- Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET